news.belgium

05 fév 2021 -16:23

Appartient à Conseil des ministres du 5 février 2021

Délégation fédérale au sein de la Cellule générale et de la Réunion thématique en matière de drogues

Sur proposition du ministre de la Santé publique Frank Vandenbroucke, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la nomination d'une délégation fédérale au sein de la Cellule générale de Politique en matière de drogues et de la Réunion thématique Drogues de la Conférence interministérielle Santé publique.

La Cellule générale de Politique en matière de Drogues (CGPD) a pour objectif d'harmoniser les politiques en matière de prévention de l'usage des drogues, d'offre d'assistance et de traitements destinés aux toxicomanes, de contrôle de la production et du commerce ou du trafic de stupéfiants et de substances psychotropes.

La Réunion thématique Drogues de la Conférence Interministérielle Santé publique prend des décisions relatives à toutes propositions concernant la coordination et l'harmonisation de la politique globale et intégrée en matière de Drogues.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Frank Vandenbroucke, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique Rue de la Loi, 23 1000 Bruxelles Belgique https://vandenbroucke.belgium.be info@vandenbroucke.fed.be

France Dammel
Porte-parole (FR)
+32 494 50 88 98
france.dammel@vandenbroucke.fed.be

Arne Brinckman
Porte-parole (NL)
+32 476 28 83 13
arne.brinckman@vandenbroucke.fed.be

Jan Eyckmans
Porte-parole (NL)
+32 495 25 47 24
jan.eyckmans@vandenbroucke.fed.be

